

Combattre le chômage, pas les chômeurs !

Déposé le:
23/05/2024
à distribuer
avant le : 28/05/2024

CAEN PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Agenda

31 mai
Avant première du film : AIRAN 42

6 juin
Hommages aux résistants

9 juin
Elections européennes

18 juin
Assemblée Générale de l'IHS Calvados

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier
N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN :2496-5065
Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen
Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr
Site internet : <https://calvados.cgt.fr>
Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr



CHÔMAGE :

La réforme de trop !

Avant toute concertation, le gouvernement annonce, par communiqué de presse, sa décision de prendre un nouveau décret de carence* pour modifier les droits à l'assurance chômage au-delà du 1er juillet 2024.

Ce serait le septième décret depuis 2018, toujours dans le même sens : baisse des droits pour faire des économies sur le dos des allocataires (du moins le 1/3 restant indemnisé, parmi les plus de 6 millions inscrits à France Travail) et culpabilisation de l'ensemble des travailleuses et travailleurs en contrat ou privé-es d'emploi.

Que les négociations aient abouti ou non, le gouvernement déroule son plan : décider unilatéralement et favoriser la précarité.

La seule évaluation existante, concernant la salve de décrets pris par les gouvernements d'Emmanuel Macron, porte sur la réforme appliquée depuis octobre 2021 : selon le propre comité désigné par le gouvernement, aucun emploi n'a été « créé ». Par contre, devant l'absence ou la fin de droits, les travailleuses et travailleurs ont été contraints pour survivre, d'accepter des contrats de plus en plus courts, de moins de 2 mois en moyenne.



Assurance Chômage

Pas de nouvelles baisses

Assez de cet acharnement !

Il s'agit bien de mettre la pression sur toutes celles et tous ceux qui travaillent, pour empêcher les revendications sur les salaires, les conditions de travail, la durée des contrats, pour imposer des temps partiels, des contrats courts et continuer de fragmenter l'emploi.

Le gouvernement se montrant incapable de créer des emplois, malgré les milliards d'aides aux entreprises sans condition, poursuit son attaque contre l'assurance chômage. Gabriel Attal, lors de ses deux passages télévisés, a menacé de réduire encore la durée des droits, de durcir le seuil d'ouverture et de prendre diverses autres mesures de baisses de droits.

La CGT appelle à tout faire unitairement pour empêcher ce nouveau passage en force, après celui sur la réforme des retraites !

Hommage au camarade

Allan BERTU, Secrétaire Général, le Bureau et la Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT du Calvados ont la douleur de vous faire part du décès de notre camarade Philippe BROOD le jeudi 16 mai 2024 à l'âge de 70 ans.

Militant de la CGT Pôle Emploi, directeur de la Nouvelle Vie Ouvrière de 2013 à 2014, personnalité qualifiée au Conseil Economique Social et Environnemental de 2010 à 2021, Philippe fut également engagé dès la fin des années 70 au sein du Comité de Chômeurs CGT du Calvados et au sein de l'Union Locale CGT de Caen.

Homme de conviction et d'engagement, disposant d'une grande habilité intellectuelle, Philippe mérite le respect et la reconnaissance de chacune et chacun d'entre nous.

C'est une figure marquante de la CGT dans le Calvados, et au delà, qui disparaît aujourd'hui.

Nous saluons l'homme attachant et convivial, amateur de rugby, le militant qu'il fut, et présentons à sa famille nos plus sincères et fraternelles condoléances.

Un Livre d'or est mis à disposition dans les locaux de l'Union Départementale des Syndicats CGT du Calvados, au 8 rue du Colonel Remy à Caen (14).

L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT DU
CALVADOS A LA DOULEUR DE VOUS FAIRE
PART DU DÉCÈS DE

Philippe BROOD

le jeudi 16 mai 2024 à l'âge de 70 ans



**Syndicaliste CGT Pôle Emploi
Basse-Normandie**

**Directeur de la NVO de 2013 à 2014
Mandaté au CESE de 2010 à 2021**

L'UD CGT du CALVADOS adresse ses
condoléances à la famille, aux amis et
camarades de Philippe.



Là où il y a une lutte, il doit y avoir la CGT !

Je commencerais cet édito de ce nouveau « Courrier de l'UD » par le conflit au Proche-Orient.

Nous sommes clairement à un tournant de la guerre Israël – Palestine au regard de la gravité de la situation humanitaire et de la menace d'offensive de l'armée israélienne sur Rafah.

Dans cette situation, notre action est décisive pour peser dans le débat public. C'est le sens de notre place dans les manifestations du samedi dans les villes du Calvados, avec toutes les forces de paix

Nous sommes sur une planète où les forces du capital entretiennent quotidiennement les feux de la guerre pour préserver leur pouvoir et gonfler les profits des marchands de canons.

C'est bel et bien dans ce contexte que le CAC 40 pulvérise les records et atteint le montant du PIB français.

Pour les ouvriers, employés, ingénieurs, cadres et techniciens, pour les jeunes et les retraités de ce pays, le coût de la vie augmente constamment.

Les politiques d'austérité dégradent au quotidien les services publics, augmentent les prix et dégradent les conditions de vie des travailleuses et travailleurs. Logement, santé, éducation ... des pans entiers du public sont offerts aux appétits du marché

Nous avons un rôle essentiel à jouer pour donner un débouché syndical et de luttes aux colères et aux mouvements sociaux qui se développent ! La CGT du Calvados doit donc être force de propositions.

Nous avons vécu un 1er mai, avec une mobilisation qui, dans notre département du Calvados, dépasse le strict cadre militant avec des jeunes et des familles. Sans comparaison possible avec l'an dernier toutefois, du fait de la mobilisation des retraités. Les personnes qui se sont mobilisés l'ont aussi fait sur les libertés, contre l'extrême droite et pour la paix à Gaza.

Dans le Calvados, 3000 à Caen, 150 à Lisieux, près de 100 à Vire. Et une trentaine de camarades CGT à Bayeux et Falaise ! C'est bien !

La participation d'une délégation du Collectif Palestine dans le cortège à l'arrière du cortège de l'UD Calvados à Caen a été très appréciée et a permis de médiatiser la mobilisation pour le cessez le feu et la paix à Gaza.

Nos manifestations dans le Calvados ont montré des contacts unitaires solides et ancrés.

C'est aussi visible dans la dynamique d'adhésions à la CGT, qui se maintient à un excellent niveau, sous l'impulsion des syndicats, des UL et du très bon travail du collectif Vie Syndicale de l'Union Départementale.

Nous enregistrons des adhésions chez Decathlon, dans des commerces du centre-ville, dans la chimie, dans les centres d'appels Webhelp, dans les transports ...

EDITO

Allan BERTU

Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados



Là où il y a une lutte, il doit y avoir la CGT !

Renforcer la CGT dans le Calvados, c'est indispensable pour élever le rapport de force. Le gouvernement met de l'huile sur le feu. Un exemple en date, la SNCF où Bruno Le Maire sanctionne les directions (même si les cheminots ne regretteront pas le PDG sortant) qui négocient et promeut le passage en force et les coups de menton.

L'accord gagné par la CGT à la SNCF sur les départs anticipés est un premier camouflet pour la réforme des retraites. Il en faut d'autres. Cela doit permettre de fédérer autour de l'idée de gagner des départs anticipés et montrer que le rapport de force paie.

Nous avons aussi à poursuivre la bataille contre la réforme de l'Assurance Chômage, **énième attaque contre les privé.es d'emploi et précaires !**

La journée d'action dans les Agences France Travail que nous avons organisée ce 24 mai sur le site de Caen-Fresnel doit être le prélude d'une dynamique de lutte et de force contre ce sinistre gouvernement qui ne vise qu'à précariser totalement le travail et la vie, reprenant les préceptes du MEDEF.

Ce combat est d'autant plus important à l'heure où l'extrême droite progresse fortement.

En France, le Rassemblement national est en tête des intentions de vote. Et à cette montée du RN, au poids de Reconquête, il faut ajouter la multiplication des actes violents envers les associations LGBT, les musulmans, les juifs, les partis de gauche et les syndicats.

Le RN multiplie les victoires idéologiques, et est considéré par le capital en crise comme une possible option en cas de défaite du pouvoir en place. A l'aube des élections européennes, nous l'affichons fièrement : la CGT est indépendante et pas neutre et nous devons combattre l'extrême-droite sans merci et relever son imposture sociale et sociétale. **No Pasaran !**

Des combats locaux sont également à pointer comme le 15 mai dernier pour la Paix devant l'UL de Dives avec près de 50 camarades ou prochainement à Condé en Normandie pour s'opposer à l'expulsion de la CGT en Suisse Normande.

Des rassemblements s'engagent aussi avec le Collectif Palestine tous les samedis pour une Paix juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens.

En cette fin de printemps 2024, engageons-nous à fond dans notre CGT pour faire progresser notre classe. **L'implication de toute et tous est, vous l'avez compris, décisive.**

«Je dédie cet édito au camarade Philippe BROOD, brutalement décédé le 16 mai 2024 à l'âge de 70 ans.»

LISIEUX : L'Union Locale se bat pour avoir une rue Auguste VREL

Plus de 150 personnes étaient au rendez-vous, pour le défilé du 1er mai à Lisieux.

A la fin de la manifestation, le comité de soutien a dévoilé une plaque de rue "Passage Auguste Vrel" en lieu et place de la "Trouée Lehain".

Cette nouvelle action, à portée médiatique, est un nouvel appel à un rendez-vous avec la Mairie de Lisieux, afin de discuter d'un lieu, dans Lisieux qui porterait le nom de notre camarade Vrel.

Des représentants de la famille Vrel étaient présents, à la fois pour dévoiler la plaque, et déposer une gerbe en mémoire d'Auguste.



L'UL se félicite du bon déroulement de l'initiative, mais aussi de sa portée médiatique.

La presse était présente, notamment France trois qui a filmé l'inauguration fictive.

Dores et déjà d'autres initiatives sont programmées.

Par **Christian PERRAUD**

PORTRAIT DE MILITANTE



Gwennaëlle

Lefrançois- Jaouen

Cooptée lors du comité général de l'UD le 28 mars dernier, Gwennaëlle a accepté de répondre aux quelques questions du Courrier de l'UD 14.

Bio express : Lefrançois-Jaouen Gwennaëlle, 43 ans, mère de 3 enfants, mariée, infirmière
J'aime: la Bretagne, la mer, le bricolage
Je déteste : l'injustice, toutes les sortes de discriminations

CUD 14 : Quel parcours professionnel et militant t'a amené à rejoindre la CGT et son UD 14 ?

Je suis infirmière en psychiatrie depuis plus de 16 ans. J'ai vu l'hôpital public se dégrader d'années en années. Ne pouvant rester sans rien faire et regarder les choses se dégrader, j'ai dans un premier temps été sympathisante CGT active dans les mobilisations puis je me suis engagée en tant que militante. Je considère que l'interpro est une force à exploiter, un vivier d'expériences à partager et c'est pour cela que j'ai souhaité rejoindre l'UD 14.

CUD 14 : Comment vois-tu ton mandat à la CE de l'UD et les enjeux qui nous sont posés ?

Je ne sais pas trop quoi répondre à cette question. Je découvre l'interpro !
Je pense pouvoir apporter mon expérience, mon regard pro.

CUD 14 : Sur quels grands enjeux souhaites-tu t'investir au sein de l'Union Départementale (thématiques, collectifs, etc) ?

En tant que soignante et militante de la fonction publique hospitalière, mon mandat sera probablement centré sur la défense des droits des travailleurs et la reconnaissance du travail, l'amélioration des conditions de travail et exiger un système de santé plus juste et efficace.

Lutter contre les inégalités d'accès aux soins, la sécurité des patients et du personnel.

Je souhaiterais pouvoir renforcer la solidarité et sensibiliser aux enjeux de santé publique.



[Élections]
Européennes
2024



LE DOSSIER



LE 9 JUIN 2024

*Le vote des salarié.es
peut changer l'Europe
en mieux !*

Salarié-es, privés d'emploi, retraité-es, que nous le voulions ou non, les règles européennes impactent de plus en plus notre vie et notre travail.

Les directions d'entreprises et les actionnaires l'ont compris : ils s'organisent à tous les niveaux.

Les syndicats aussi, et c'est pourquoi la CGT fait partie de la Confédération Européenne des Syndicats pour être plus forts encore. Ensemble, nous nous battons pour plus de protection sociale et environnementale, plus d'égalité, de partage et solidarité.

Ça n'est évidemment pas la vision du gouvernement Macron qui oeuvre à protéger les seuls intérêts des plus riches.

C'est encore moins l'action du Rassemblement national et de l'extrême droite en Europe dont les votes au Parlement trahissent le vrai projet.



Le 9 juin, chaque voix compte !

Matériel à disposition à l'UD

DE LA RUE AUX URNES

Dans la suite de la mobilisation contre le report de l'âge de départ à la retraite et alors que le gouvernement Macron et le patronat ne cessent de s'en prendre à celles et ceux qui travaillent et créent les richesses et font tourner nos services publics, la CGT appelle tou-ttes les salarié-es, privé-es d'emploi et retraité-es du pays à voter aux élections européennes du dimanche 9 juin 2024.



CHAQUE VOTE COMPTE DOUBLE

Chaque vote compte pour peser à la fois sur les politiques européennes et sur les politiques nationales qui affectent nos vies dans et en dehors du travail.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES SONT DÉCISIVES POUR L'AVENIR



EUROPE SOCIALE ET DES PEUPLES OU EUROPE DE LA FINANCE ?

EUROPE DU TRAVAIL OU EUROPE DU CAPITAL ?

L'adoption d'un salaire minimum européen en 2022 est un outil de lutte contre le dumping social. Cela permettra pour un-e travailleur-se belge, espagnol-e ou irlandais-e une augmentation de 300 euros par mois.

C'est un premier pas pour faire converger les salaires européens vers le haut et lutter ainsi contre le dumping social et les délocalisations.

D'autres mesures en faveur des travailleur-ses ont été votées et tout l'enjeu de ces élections est que les gouvernements nationaux traduisent correctement ces directives.

DE NOUVEAUX DROITS POUR LES SALARIÉ.ES PEUVENT ENCORE ÊTRE GAGNÉS :

- harmonisation des salaires et de la protection sociale par le haut ;
- réduction du temps de travail, encadrement du télétravail et du droit à la déconnexion ;
- interdiction des stages non rémunérés et amélioration des conditions de travail des stagiaires ;
- prévention des risques au travail (stress, harcèlement sexuel ou moral, burn-out, addictions) ;
- limitation de l'exposition à des températures excessives au travail ;
- renforcement des services d'Inspection du travail.

NI LES ACTIONNAIRES NI LES RÉACTIONNAIRES

LE GOUVERNEMENT BLOQUE LES AVANCÉES SOCIALES

Ces dernières années les mobilisations syndicales et citoyennes ont pesé en faveur des travailleur·ses et de la protection de l'environnement. Mais le gouvernement français a été un des seuls gouvernements européens à s'opposer à toute avancée sociale.

- Il refuse désormais toute nouvelle norme environnementale.
- Il a mis fin aux prix régulés de l'énergie, exposant les ménages et les entreprises à de fortes augmentations de tarifs.
- Il privatise le fret ferroviaire, ce qui va faire exploser le nombre de camions sur les routes.
- L'Europe de Macron, c'est l'Europe des patrons.

Voter, c'est signifier au gouvernement qu'il est aussi minoritaire et impopulaire en France qu'en Europe.



L'EXTRÊME DROITE : LA PIRE ENNEMIE DU MONDE DU TRAVAIL

Au Parlement européen, le RN a voté :

- **contre** la mise en place de salaires minimums en Europe ;
- **contre** les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- **contre** la revalorisation des personnels soignants ;
- **contre** la responsabilisation des multinationales ;
- **contre** la protection des travailleur·ses ubérisé·es ;
- **contre** le renforcement du dialogue social et de la démocratie.

Pour voir le dossier complet des votes
du RN en Europe : cgt.fr/votesRN

Au pouvoir, voilà ce que fait l'extrême droite en Europe :

Italie : le gouvernement Meloni facilite les embauches en CDD et supprime le revenu de citoyenneté institué en 2019 qui avait sorti un million de personnes de la pauvreté

Hongrie : Orban impose une loi de dérégulation du temps de travail qui fait exploser le nombre d'heures et de jours travaillés

Allemagne : l'AFD porte la « remigration » : un projet de déportation de 2 millions de personnes étrangères ou d'origine étrangère

***L'extrême droite est contre la justice, la solidarité et la démocratie.
L'extrême droite est l'amie des patrons, petits ou grands.
L'extrême droite est l'ennemie des travailleuses et travailleurs.***

SORTIR DE L'AUSTÉRITÉ

Les politiques d'austérité étouffent l'Europe en imposant une gouvernance aveugle aux impératifs sociaux et environnementaux.

Envoyons au Parlement européen des député·es qui défendent les travailleuses et les travailleurs !

Avec la Confédération Européenne des Syndicats et l'appui des député·es européens progressistes, nous avons gagné des directives européennes pour mettre en place un salaire minimum au niveau européen, protéger les lanceur·ses d'alerte, responsabiliser les multinationales vis-à-vis de leurs sous-traitants dans le monde entier,

imposer la transparence des salaires entre les femmes et les hommes, ou encore protéger les travailleur·ses ubérisé·es.

La CGT a fait condamner la France pour non-respect du droit européen, ce qui va obliger le gouvernement à permettre aux salarié·es en arrêt maladie d'avoir aussi droit à des congés payés.

Ces exemples démontrent l'importance d'avoir au Parlement européen des député·es progressistes qui portent les revendications des salarié·es !



POUR UNE AUTRE EUROPE, LA CGT SE BAT POUR :

- placer les droits sociaux et les services publics au cœur du projet européen pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales ;
- harmoniser par le haut les normes environnementales et sociales et la fiscalité pour lutter contre le dumping au sein de l'Europe ;
- mettre en place des droits de douanes, mettre fin aux traités de libre échange pour protéger notre industrie et taxer les pays qui ne respectent pas les droits sociaux et environnementaux ;
- renforcer les pouvoirs du Parlement et des syndicats pour démocratiser la gouvernance de l'Union européenne ;
- garantir la démocratie et les droits fondamentaux comme le droit à l'avortement face à la progression de l'extrême droite ;
- abandonner le Pacte de stabilité et de croissance, et gagner des investissements d'avenir dans la santé, l'enseignement, la recherche et la transition environnementale notamment ;
- réviser les traités européens pour mettre fin au démantèlement de nos services publics et de nos infrastructures (ferroviaire, énergie, télécommunications...).



INDECOSA-CGT du Calvados

Une Assemblée Générale réussie !

L'Assemblée Générale réunie à la maison des syndicats le 29 avril, a tenu toutes ses promesses. 16 camarades étaient présents et parmi eux, Arnaud FAUCON, le secrétaire national d'INDECOSA-CGT et Daniel POSTAIRE, le président d'INDECOSA-CGT de l'Orne.

Dans une courte introduction ont été évoqués la situation économique et sociale du Pays et les méfaits du capitalisme sur notre quotidien et sur notre avenir, le tour a été fait des actions consuméristes que l'association a menées durant l'année 2023.

Outre les litiges de consommations ce sont aussi ceux du logement, de la santé, des transports, de l'environnement et de la qualité de nos eaux de consommation, sans oublier l'alimentation saine et de proximité dont bon nombre de consommateurs sont privés faute d'un salaire décent ou d'une retraite décente. La tranche des (18-29 ans) représente la moitié des pauvres en France et un français sur trois ne mange plus à sa faim dont un nombre important d'étudiants.

Et que dire de cette inflation qui perdure depuis deux ans à des taux jamais vu depuis 1991, touchant principalement l'alimentaire et l'énergie, dont les consommateurs font les frais, pendant que les grands groupes explosent leurs bénéfices et que leurs actionnaires se gavent.

Il y a urgence à nous mobiliser pour un changement radical de société !

Les débats ont porté :

- **Sur le démantèlement des services publics** avec la fermeture des guichets et le tout internet, considérés comme un fléau, (25% de la population est exclue), n'ayant d'autres recours que ne pas demander les aides auxquelles elles ont droit.
- **Sur la hausse de tous les produits de première nécessité**, l'énergie, les mutuelles,...mettant à mal d'année en année notre pouvoir d'achat, mais aussi une politique des prix bas, étouffant les agriculteurs et fabricants de base.
- **Sur les difficultés que rencontrent nos étudiants**, les privés d'emploi et les faibles revenus, obligés de recourir aux banques alimentaires, est-ce ainsi que l'on prépare notre jeunesse. Un véritable salaire dès l'âge de 18 ans, quelque soit la situation du jeune, a émergé des débats, un véritable retour aux sources du CNR (Conseil National de la Résistance).
- **Sur le transport**, avec l'action en cours de la gratuité des transports de l'agglomération caennaise, bien accueillie par les participants. Mais aussi transport et environnement, avec la nouvelle norme européenne d'augmenter le tonnage roulant à 60 tonnes au lieu de 48t actuel.

Quid de la plateforme carrefour gigantesque, avec un trafic dont on ne peut encore imaginer les conséquences sur un trafic routier déjà fortement saturé. Le ferroviaire dont la région a décidé d'ouvrir à la concurrence en commençant par « l'étoile de CAEN ». Le fret quasi inexistant et dont son industrie et elle aussi en déliquescence. Autant de sujets débattus ou les participants réclament que le CESER se saisisse du vaste sujet du transport : de personnes et de marchandises, répondant aux besoins des populations et de l'environnement, et débouchant sur des actions convergentes ou l'ensemble de la population pourrait se retrouver.

- **Sur la santé**, constat du manque de médecin mais aussi de spécialiste, de plus en plus de dépassement d'honoraire, nous ne sommes plus égaux selon notre situation géographique ou financière.
- **Sur le logement**, oui à la réhabilitation, non à la démolition. Nous manquons cruellement de logements sociaux et ce n'est pas la dernière loi en gestation qui changera la donne.
- **Sur la qualité de nos eaux de consommation**, il y a urgence à investir davantage ce domaine pour notre santé, nous subissons le traitement néfaste de nos sols à coup de pesticide en tout genre, qui finit par infiltration, à polluer nos nappes phréatiques. Nous avons décidé d'informer les populations concernées.

De même pour le bien vieillir, chez soi ou en EHPAD, des difficultés se font jour à cause souvent, d'un manque d'effectif ou d'un manque de moyens financiers. Nous avons décidé de faire un colloque sur la dépendance à l'échelon du département, toutes les composantes seront bien sûr invitées.

La journée ne fût pas assez longue, mais l'essentiel fût débattu et targuons que de nouvelles revendications et actions, émergeront de nos cerveaux lors de nos prochaines réunions.



Assemblée Générale
(annuelle)
le Mardi 18 Juin
14h00
salle commune maison des
syndicats

Cette Assemblée Générale sera l'occasion de renouveler à la fois le Conseil d'Administration et le Bureau.

Collectivement, nous déciderons des perspectives et des travaux à réaliser lors de cette deuxième année d'existence de notre Association, l'IHS CGT du Calvados.

Pour la réussite de toutes ces initiatives, nous avons besoin de l'engagement individuel des camarades et des structures.

Toutes les adhérentes et tous les adhérents de la CGT du département, peuvent participer à cette assemblée.

Pour rappel, le montant de l'adhésion à notre Association a été fixé à 15 euros pour une adhésion individuelle et 60 euros minimum pour les structures de type Association, Syndicat, USR, UL, UD, Fédérations, etc.

Les règlements seront à effectuer par Chèque à l'ordre de : IHS CGT 14

Par Jacques AMBROISE
Président de l'IHS Calvados

H pour Histoire

Quand la petite histoire rejoint la grande !



Juin 1944, juin 2024 le 80^{ème} anniversaire du débarquement

La CGT entend prendre sa place dans les commémorations des 80 ans du Débarquement et entend y intégrer l'histoire des civils, et parmi eux, des salariés, des syndicalistes, de ses militants.

Après trois mois de batailles acharnées, le jour J abouti à la libération de la France, et à précipiter ainsi, avec le front de l'Est, à l'effondrement du III^e Reich en mai 1945. Et, à la Libération un rapport de force favorable au monde du travail et ainsi « aux jours heureux, à la mise en application d'une partie du Conseil National de la Résistance » où la CGT tient toute sa place.

Trois mois durant lesquels la Normandie et les Normands paient très chèrement le prix de la libération de la France, une période extrêmement difficile pour les populations civiles, prises au piège, sans défenses, au beau milieu d'un gigantesque bataille.

Cette bataille, l'un des affrontements majeurs de la Seconde Guerre mondiale, au même titre que Stalingrad oppose, à son apogée, plus de deux millions de soldats, alors que la Basse-Normandie comptait alors à peine plus d'un million d'habitants. Ce sont douze milles tonnes de bombes qui s'abattent sur les cités, de terribles bombardements aériens alliés, des échanges d'artillerie qui anéantissent impitoyablement villes et villages jetant des dizaines de milliers de bas-normands sur des routes peu sûres, provoquant 300 000 sinistrés et la mort de 14 000 civils. 20 000 si l'on ajoute les deux départements haut-normands.

La place prise par le Jour J, le souvenir légitime de ces jeunes hommes venus d'outre-Manche et d'outre-Atlantique, si nombreux à reposer dans la terre qu'ils étaient venus libérer a monopolisé la mémoire « officielle » de la Seconde Guerre mondiale, en écrasant largement d'autres pans de cette mémoire.

Car l'histoire normande de la Seconde guerre mondiale, ce sont les quatre années interminables de l'Occupation. C'est le poids du régime de Vichy, c'est la Résistance et sa répression, c'est près de mille déportés juifs, communistes, syndicalistes, résistants.

La mémoire de la Résistance est elle-même amputée d'une partie de ses dimensions. Le rôle efficace des réseaux de renseignement dans les préparatifs du Débarquement a supplanté celui d'autres actions à commencer par les sabotages à la SNCF, aux PTT et ailleurs.

C'est pourquoi l'IHS CGT du Calvados a voulu mettre en valeur, faire un film sur les « sabotages d'Airan au printemps 1942 » leur répression et conséquence. Ils provoquent l'exécution d'une soixantaine d'otages communistes ou considérés comme tels et la déportation pour la plupart sans retour de 120 juifs et communistes.

Ces deux actes de résistance furent pourtant les plus meurtriers perpétrés contre la Wehrmacht dans l'ensemble de la France pendant toute la durée de l'Occupation. Longtemps restés ignorés, ces attentats d'une réussite parfaite d'un point de vue militaire, montrent que l'objectif des FTP parmi lesquels nombre de syndicalistes CGT, est de mener une guerre totale contre l'occupant.

Ce film, guidé par la recherche historique de Jean Quellien professeur à l'Université de Caen, présente le contexte de ces actes de résistance et doit permettre que s'engagent de larges débats sur la place des syndicalistes dans la Résistance.

L'IHS-CGT du Calvados et Les Ateliers du Doc présentent



AIRAN Printemps 1942

Un film de David Desramé

Synopsis

Ce film est très librement inspiré du livre Résistance et sabotages en Normandie de l'historien Jean Quellien, professeur émérite à l'université de Caen.

Les propos recueillis proviennent des entretiens qu'il a menés de 1985 à 1993 lors de ses recherches sur la résistance en Normandie pendant la seconde guerre mondiale.

Tous ces témoignages sont exclusifs et sont issus de leurs auteurs directs.

Les évènements méconnus qui vont être évoqués constituent pourtant l'un des plus importants actes de résistance en France occupée.

Il est 3h30 du matin quand le 16 avril 1942 un train de permissionnaires Allemands déraile au kilomètre 222, 25 à Airan près de la gare de Moulton-Argences.

Un rail long de 18 mètres, pesant 900 kilos a été ripé d'une vingtaine de centimètres, tous les tire-fond dévissés, les éclisses déboulonnées.

La troisième brigade de la police judiciaire de Rouen conduite par le commissaire Dargent va diriger l'enquête, épaulée par le commissaire divisionnaire Delgay, chef de la première brigade de la PJ qui va quitter le quai des Orfèvres pour le Calvados dès le lendemain.

Au même moment, le préfet Graux est convoqué d'urgence à l'hôtel Malherbe de Caen, siège de la Feldkommandantur 723. Le feldkommandant Elster annonce de lourdes sanctions et le même à partir de 19 heures, vingt civils français devront accompagner tous les convois ferroviaires allemands entre Cherbourg et Amiens.

Le général Von Stulpnagel, commandant militaire de la France occupée publie cette annonce : Français dans tous les trains de la Wehrmacht, couvre-feu de 19H30 à 6H00 et si l'auteur des faits n'est pas connu dans les 3 jours, 30 communistes, juifs, personnes adhérentes au milieu des malfaiteurs seront fusillés. En fait, ce seront 80 communistes ou prétendus tels et juifs qui seront fusillés et 1000 qui seront déportés à l'Est.

Malgré cela, un second déraillement a lieu quinze jours plus tard sur la même ligne, au même endroit, dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1942.

Charles Reinert étant de service à la gare de Caen, seul Emile Julien, Joseph Etienne et Désiré Marie seront présents cette nuit là.

Les 10 otages français dans le train ne dissuadent pas le commando de passer à l'action. ce second déraillement va tuer 10 soldats allemands. Malgré 80 barrages de gendarmerie, une gare de Caen bouclée et 200 000 francs de récompense, les auteurs des sabotages resteront introuvables.

Le Feldkommandant convoque alors d'urgence le préfet à qui il remet une liste de noms des personnes à arrêter : 60 communistes et 58 juifs. Une vingtaine de noms supplémentaires a été transmise aux sous-préfectures de Bayeux, Lisieux et Vire. Cette liste a été vraisemblablement établie parmi celle de militants ouvriers.

Le préfet Graux fera arrêter les hommes figurant sur la liste mais il ne les remettra pas aux allemands.

Dans la nuit du 1er au 2 mai 1942, 84 arrestations auront lieu parmi lesquelles se trouveront Félix Bouillon, André Montagne, le docteur Pecker, René Blin, David Badache, Isaac Doktor...

Le 2 mai 1942, le Feldkommandant rappelle au préfet que 130 noms ont été fournis. Le compte n'y est pas. La nouvelle directive allemande est d'arrêter immédiatement tous les communistes et tous les juifs connus.

De plus, les voies de la ligne Paris-Cherbourg devront être gardées par des civils français. 1300 pour l'instant. Il faut livrer le nombre d'otages demandé par les allemands.

Le 3 mai 1942, les otages arrêtés dans la nuit du 1er au 2 mai sont remis aux autorités allemandes et conduits au Petit Lycée à Caen. Bientôt arrivent les otages arrêtés dans le reste du département. Et on continue à en arrêter d'autres.

Le 4 mai 1942, 7 employés de la gare et des ateliers de Mézidon sont emmenés par les gendarmes.

Malgré les 2147 arrestations dans le Calvados, la Manche, l'Orne, la Mayenne, la Sarthe, la Région Parisienne et un déferlement de dénonciations anonymes, l'enquête piétine.

Alors sans attendre le délai d'expiration de leur nouvel ultimatum, 28 camarades sont fusillés les 9 et 12 mai 1942 au Mont Valérien dont André Michel.

Et le 14 mai 1942, ce sont 14 camarades qui sont fusillés à Caen.

Une première projection-débat le 31 mai au cinéma LUX à Caen.

Rassurez-vous il y en aura d'autres !

Comment mieux prendre soin de la santé mentale des salariés ?

Depuis la crise sanitaire, les problèmes de santé mentale des salariés ne font malheureusement qu'augmenter avec des conséquences importantes sur la performance des entreprises, mais aussi sur l'absentéisme et le turn-over. Le Groupe VYV vous propose des solutions pour mieux prendre soin de la santé mentale des salariés.

Santé mentale et entreprise

La santé mentale est une composante essentielle de la santé et représente bien plus que l'absence de troubles ou de handicaps mentaux. Selon l'OMS, la santé mentale est un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté. Elle est déterminée par de nombreux facteurs : socio-économiques, biologiques et environnementaux, dont l'environnement de travail. **Il appartient à l'entreprise de prendre soin de la santé mentale de ses collaborateurs.** En effet, l'article L.4121-1 du Code du travail le précise : « *L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.* »

Une détresse psychologique importante

La détresse psychologique des salariés reste élevée, selon les résultats du baromètre T10 réalisé en juin 2022 par OpinionWay, **41 % des salariés interrogés se déclarent en détresse psychologique, dont 14 % en détresse psychologique élevée.**

Les populations les plus exposées aux problèmes psychologiques sont les jeunes âgés de moins de 29 ans (59 %), les femmes (46 %), les télétravailleurs (45 %) et les managers (43 %). Par ailleurs, le taux de burn-out reste très inquiétant (34 %), tout comme celui de burn-out sévère (13 %).

Agir sur les conditions de travail

Au-delà des avantages, de la rémunération et des aides financières, il s'agit plutôt de **créer en interne une culture d'entreprise plus inclusive et plus solidaire.** En mettant en place par exemple des espaces d'expression libre, des audits ou des enquêtes régulières pour prendre le pouls du terrain et en autorisant les salariés à exposer leurs faiblesses. Il est également pertinent d'encourager la participation et la prise de décision, de mettre en place des pratiques de résolution de conflits, de former les managers à un management plus humain ou encore d'encourager l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Des solutions pour accompagner les entreprises et les salariés

Le Groupe VYV et ses entités proposent de nombreuses solutions **pour améliorer la qualité de vie au travail ainsi que la santé mentale des salariés, et limiter les risques psychosociaux :**

- un diagnostic complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés ;
- des espaces d'accueil ou des plateformes téléphoniques pour écouter, soutenir et accompagner les salariés ;
- des rendez-vous prévention santé ;
- des webinaires ;
- des structures dédiées à la santé mentale ;
- des solutions de téléconsultation ;
- la solution Sport en entreprise, élaborée en partenariat avec la Fédération Française du Sport d'Entreprise.

Pour plus d'informations, contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr



GR O U P E
vyv

Pour une santé accessible à tous